



PLAN DE FORMATION RECYCLAGE SSIAP

Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes
(Conforme à Arrêté du 02 Mai 2005 modifié)

Règlementation :

« La surveillance des établissements doit être assurée pendant la présence du public. De plus, en fonction de son type et de sa catégorie, le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi. » (Art. MS 45, MS 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.) et (Arrêté du 02 mai 2005 modifié le 30 décembre 2010)

Nombres de Participants : 15 personnes maximum par session

Pré requis :

- ✓ Titulaire des diplômes SSIAP ou équivalent
- ✓ S'assurer du maintien des connaissances et du suivi de l'évolution de la réglementation.
- ✓ Etre à jour de son secourisme.
- ✓ Certificat Médical de moins de trois mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie.

Objectif : S'assurer du maintien des connaissances et du suivi de l'évolution de la réglementation.



Programme de la Formation Recyclage SSIAP :

➤ Recyclage – Agent de sécurité

- Réglementation
- Pratique
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

➤ Recyclage Chef d'équipe

- Réglementation
- Pratique
- Organiser une séance de formation
- Management de l'équipe de sécurité

➤ Recyclage Chef de Service

- Réglementation
- Management de l'équipe de sécurité
- Commissions de sécurité
- Etudes de cas



Les moyens Pédagogiques :

- Etudes de cas
- Mise en pratique sur différents scénarios
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires.
- Supports techniques :
 - Vidéoprojecteurs,
 - Extincteurs / Bac écologique
 - Machine à fumée froide pour les mises en situation.
 - De bloc alimenté d'éclairage de sécurité.
 - Groupe électrogène.
 - D'un système informatisé de réponses pour les QCM.
 - Vidéos : Feu dans une pièce, feu sinistre réel, désenfumage, ascenseur, IGH, chantiers, constructions.

- Livres fournis aux stagiaires : ICONE GRAPHIC SSIAP1/2/3.
- Différents codes : urbanisme, code de la construction et habitation, travail, environnement.
- Réglementation ERP/IGH.
- Modèles d'imprimés : fiches consignes, mains courantes, permis feu, registre sécurité.
- Moyens de communications mobiles.
- Moyens informatiques, logiciel planning.



Organisation de la Formation Recyclage SSIAP :

➤ DUREE

- SSIAP 1 : 14h (2 jours)
- SSIAP 2 : 14h (2 jours)
- SSIAP 3 : 21h (3 jours)

Informations complémentaires :

➤ HORAIRES de formation

9h / 12h30 et 13h30 / 17h

➤ CENTRE DE FORMATION Saintes

Z.I des Charriers
11 rue des Brandes
17100 Saintes

Contact : M. Sanchez Pascal
Tel : 05.46.98.39.71
Mèl : ps@groupe-szelest.fr

➤ SESSION

Dates des prochaines sessions disponibles sur notre site internet :
<http://groupe-szelest-formation.com/>

Attestation de recyclage remise en fin de formation



Groupe SZELEST Formation – Z.I des Charriers 11 rue des Brandes 17100 SAINTES – n° : 54170179217

Organisme de Formation non assujéti à la TVA

Autorisation d'exercice comportant le n° FOR-017-2022-01-16-20170587289 délivrée le 16/01/2017 par le CLAC Sud-Ouest

Version document du 13/04/2017